

ATMB s'engage concrètement en faveur du covoiturage pour faciliter les déplacements des Haut-Savoyards et préserver l'environnement sur le territoire. Avec 302 places de parking disponibles sur son réseau, ATMB dispose d'une offre de parking de covoiturage six fois supérieure à celle des autres autoroutes françaises !



1

De nombreuses places de covoiturage pour les clients

**1 client sur 5 covoiture régulièrement sur
l'Autoroute Blanche !**

ATMB développe constamment son offre de covoiturage sur l'Autoroute et la Route Blanches pour ses clients.

En 2018, avec 302 places, le réseau d'ATMB a une densité de places de covoiturage six fois supérieure à celle des autres autoroutes françaises.

- A Bonneville-Est, un parking-relais situé à hauteur de l'échangeur (sortie 17) offre 75 places de covoiturage. Au niveau du péage, un parking en offre 20 autres.
- A Scionzier (sortie 18), 45 places sont disponibles au parking de covoiturage situé au niveau de l'échangeur.
- Sur la partie ouest de l'Autoroute Blanche (A40), l'échangeur d'Eloise (sortie 11) est un point de covoiturage depuis l'Ain vers [Genève](#) qui dispose de 59 places.
- A Bellegarde (sortie 10), un parking offre 40 places de covoiturage.

Des actions pour les trajets domicile-travail des salariés

Chaque jour, matin et soir, le réseau d'ATMB accueille les trajets domicile-travail de nombreux haut-savoyards. Développer le covoiturage pour ces trajets quotidiens est important pour ATMB. Elle a ainsi co-fondé l'association G.R.E.En – le Groupement pour la responsabilité environnementale des entreprises Haute-Savoie Mont-Blanc - avec d'autres entreprises de la vallée de l'Arve, de toutes tailles et de tous secteurs. L'objectif ? trouver ensemble des solutions efficaces pour améliorer la qualité de l'air dans la région.

Dès sa création, G.R.E.En a souhaité favoriser le covoiturage entre salariés de la vallée de l'Arve. L'association a ainsi lancé un partenariat avec la start-up [Klaxit](#) qui propose une application mobile dédiée à ces déplacements. A ce jour, près de 200 salariés covoiturent avec [Klaxit](#) entre leur domicile et leur travail, et ils sont plus de 500 à proposer un trajet.

Le saviez-vous ?

ATMB cofinance aussi le projet Mobil'Arve qui vise à réduire les émissions polluantes engendrées par les déplacements professionnels dans la vallée de l'Arve en optimisant les trajets domicile – entreprise, via la réalisation de Plans de Déplacements Entreprises et inter-entreprises. Création d'arrêt de bus sur l'autoroute, développement de pistes cyclables en lien avec les collectivités locales et véhicules d'autopartage sont également au programme.